

Le président du conseil dit qu'on appliquera la loi sans provocation (bravos à droite) comme sans faiblesse.

M. Hubbard demande au gouvernement de déclarer qu'il ne fera aucune exemption et n'envoiera pas les séminaristes dans les hôpitaux et les ambulances. Il importe aussi que le cabinet s'engage à n'accepter aucune négociation avec la droite sur ce point.

L'amendement de la Martinière est repoussé par 385 voix contre 172.

Amendement Laurençon

M. Laurençon présente un amendement tendant à ce que les élèves ecclésiastiques soient assujettis en temps de guerre au service des ambulanciers et en temps de paix reçoivent une instruction préparatoire à ce service.

M. Laisant combat l'amendement Laurençon au nom de la Commission.

Le général Ferron déclare qu'il ne peut pas accepter cet amendement.

Par 338 voix contre 201, l'amendement Laurençon est repoussé.

La séance est levée à 5 heures 45 minutes.

INFORMATIONS

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Londres, 25 juin. — Le Kronprinz a fait hier une assez longue promenade en voiture avant d'aller chez le docteur Mackenzie. Son état général s'est amélioré.

Le docteur Mackenzie pratiquera lundi l'ablation d'une tumeur très volumineuse qui obstrue le larynx et causera les cicatrices récentes.

Berlin, 25 juin. — Une nouvelle parcelle a dû être enlevée ce matin dans la gorge du prince impérial, par le docteur anglais. C'est la continuation des opérations successives qui doivent être faites environ tous les quinze jours.

M. Wirtchow est prévenu qu'il recevra cette nouvelle parcelle et qu'il devra en faire un examen minutieux, toujours afin de savoir si l'excoissance ne prend pas le caractère cancéreux.

LE REPOS DE M. MASSICAULT

Tunis, 25 juin. — M. Massicault, résident général de France à Tunis, quittera prochainement la régence pour aller se reposer de ses fatigues à Vichy.

Il rentrera à la résidence pour le 14 juillet et présidera à la célébration de la fête nationale à Tunis.

L'EXPOSITION DE TULLE

Paris, 25 juin. — M. Lockroy, retenu par la maladie d'un de ses enfants, ne pourra se rendre à l'invitation des comités radicaux de Tulle. Il est probable que M. Granet renoncera également à ce voyage.

LE TONKIN

Toulon, 25 juin. — L'Annamite embarquera pour son voyage en Cochinchine, qui s'effectuera le 1^{er} juillet prochain, MM. Villard, administrateur principal des affaires indigènes; Guy de Ferrières et Raffin, commis rédacteurs, Gibert et Le Pontois, commissaires-adjoints de la marine.

Le 4^e régiment d'infanterie de marine à Toulon a reçu l'ordre d'embarquer sur l'Annamite, à destination de la Cochinchine, 1 adjudant, 1 sergent-major, 6 sergents et fourriers, 7 caporaux et 111 soldats; à destination du Tonkin, 1 sergent-major et 5 sergents pour 1^{er} tonkinois, 6 sergents et 1 caporal clair pour le 2^e tonkinois, 6 sergents pour le 3^e tonkinois.

Dans le courant de juillet, un deuxième détachement de 95 militaires du 4^e régiment sera dirigé sur la Cochinchine.

L'AFFAIRE MIELVACQUE-CAMPOS

Paris, 25 juin. — Le Figaro publie une dépêche de Mielvacque, datée de Londres, disant que le consul français s'est mis à la disposition de Mlle de Campos. Notre mariage, dit-il, va être accompli suivant la loi française.

Londres, 25 juin. — Mlle de Campos fait des démarches pour être mariée avec Mielvacque sous le régime civil anglais, mais le mariage ne pourra pas être célébré avant quinze jours.

Dépêches de l'Étranger

Par un spécial de la Tribune

L'INSURRECTION AFGHANE

Londres, 25 juin. — D'après une dépêche de Simla adressée au Daily News, les nouvelles de l'Afghanistan seraient meilleures. Les troupes de l'émir évolueraient librement dans le pays des Ghilzais, la route de Caboul à Kandahar serait ouverte. Les rebelles auraient perdu courage. La répression du mouvement insurrectionnel à Hérat aurait relevé le prestige d'Abdurhaman.

LES FORTIFICATIONS DE LA MEUSE

Bruxelles, 25 juin. — Le Sénat a voté hier les crédits demandés pour les fortifications de la Meuse.

UNIONISTES ET LIBÉRAUX ANGLAIS

Londres, 25 juin. — Le marquis de Hartington a prononcé, hier, dans un banquet d'unionistes, un discours où il a exprimé l'idée que le moment de la fusion des unionistes et des libéraux n'est pas encore venu.

INONDATIONS EN PRUSSE ET EN POLOGNE

Berlin, 25 juin. — A la suite des pluies torrentielles qui n'ont pas cessé depuis une dizaine de jours, les fleuves de la région ont débordé.

Les dépêches de Varsovie annoncent que les inondations causées par la Vistule augmentent chaque jour. De nombreux villages sont submergés. La population est dans une grande misère.

PARLEMENT ANGLAIS

Londres, 25 juin. — M. Tanner a appelé l'attention de la Chambre sur une information des journaux d'après laquelle le consul de France au Caire aurait été le seul à ne pas fêter par une marque extérieure le jubilé de la reine. M. Tanner demande si cette abstention est le résultat de la convention anglo-turque.

Aucune réponse n'étant faite par les ministres, M. Tanner annonce qu'il renouvellera sa question lundi.

M. Ritchie annonce qu'il déposera prochainement sur le bureau de la Chambre le rapport de la commission scientifique chargée d'étudier le traitement de la rage inauguré par M. Pasteur.

La seconde séance de la Chambre des communes a été ouverte à neuf heures du soir, mais la Chambre n'étant pas en nombre le président a levé la séance.

LA CONVENTION ANGLO-TURQUE

Vienne, 25 juin. — Les avis de Constantinople font présager que le sultan ne ratifiera pas la convention anglo-turque.

LE TRÔNE DE BULGARIE

Bucharest, 25 juin. — Les garnisons de Philippopolis, de Tatarbazarjik, de Schoumla et Varna, ont décidé de proclamer le prince Alexandre de Battenberg chef souverain de l'armée de Bulgarie.

LES ALLEMANDS EN LORRAINE

Strasbourg, 25 juin. — La ligne de Haguenau à Sarreguemines qui longe les anciennes lignes de Wissembourg est entre les mains du génie militaire qui fait exécuter malgré les grandes chaleurs des travaux importants. Ces travaux consistent surtout dans la consolidation des ponts pour permettre le transport de l'artillerie; sous ce rapport, cette ligne laissait beaucoup à désirer.

La ligne va directement de Haguenau à Thionville, parallèlement à celle de Metz à Saverne. L'état-major prend soin surtout d'agrandir les gares de débarquement. L'importance militaire de cette ligne est très grande.

D'importants travaux militaires se font aussi sur la ligne de Sarbrück à Gernersheim, parallèle à celle de Haguenau à Thionville.

Chasse aux Socialistes allemands

Dresde, 25 juin. — La chasse aux socialistes continue toujours; hier encore, huit personnes ont été arrêtées dans une brasserie située près de la terrasse Bruhl. Il est probable que ces personnes vont être expulsées de Saxe après quelques semaines de détention.

Leipzig, 25 juin. — Cinq personnes ont été arrêtées à la suite de perquisitions faites par la police dans les environs de Rosenthal. La police a trouvé une grande quantité d'écrits anarchistes imprimés à Berlin.

Stettin, 25 juin. — Six ouvriers, délégués dans un récent congrès socialiste tenu à Nuremberg, ont été expulsés de Stettin et de toutes les provinces où le petit Etat siège est encore en vigueur.

Le roi Milan à Vienne

Vienne, 25 juin. — Le roi Milan, sur l'invitation de l'empereur, habitera le palais impérial pendant son séjour à Vienne. Il partira dans quelques jours pour Gleichenberg où il fera une cure.

Les cercles politiques de Vienne voient dans ce voyage l'intention bien arrêtée du roi Milan de rester en bons termes avec l'Autriche; mais il est certain aussi que le cabinet autrichien profitera de la présence du roi à Vienne pour lui demander des garanties contre l'abandon par la Serbie de la politique autrichienne. On considère que la meilleure des garanties est le renversement du ministère Ristitch.

Vienne, 25 juin. — Il se confirme, dans les sphères politiques de notre ville que, le roi Milan serait, dès à présent, décidé à déposer sa couronne et à ne pas retourner à Belgrade.

PETITES NOUVELLES

Paris, 25 juin. — La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Cottin, condamné aux travaux forcés à perpétuité, et celui de la femme Cottin, condamnée à mort pour incendie volontaire.

San Francisco, 25 juin. — En présence des bruits de révolution aux îles Sandwich la corvette britannique Coquett doit partir aujourd'hui de Vancouver pour Honolulu, et sera probablement suivie par le vaisseau-amiral Triumph.

Québec, 25 juin. — Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie dans le voisinage de Sainte-Louise, comté de l'Îlelet, province de Québec. Les montagnes de la seconde chaîne de la seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies ont été très fortement ébranlées. Des blocs de rochers de quarante à cinquante pieds de côté se sont détachés des pics et ont roulé au fond de la vallée. Quelques-uns des arbres les plus gros des forêts ont été déracinés; d'autres, non moins gros, sur une étendue de deux cents pieds, ont été brisés par les rochers dans leur chute. On ne signale jusqu'à présent aucun accident sérieux.

Londres, 25 juin. — On sait que l'empereur d'Allemagne a envoyé, il y a quelques temps, au sultan de Zanzibar, à titre de présent, quelques canons de Spandau.

Aujourd'hui on mande de Berlin au Times que le sultan aurait l'intention de faire prochainement un voyage en Allemagne afin de remercier l'empereur de ce cadeau.

Vienne, 25 juin. — Une jeune dame autrichienne, musicienne distinguée, est attachée depuis quelques temps à la personne de l'ex-impératrice, comme dame de compagnie.

Un soir, la princesse venait de se retirer dans son appartement, et la dame de compagnie se mit au piano et commença à jouer l'hymne national du Mexique.

La musicienne était sur le point de terminer le morceau, quand elle vit apparaître à la porte de la chambre l'ex-impératrice en toilette de nuit et pâle comme une morte. Avec le dernier accord de l'hymne mexicain, la musicienne s'écria d'une voix perçante: Maximilien! et tomba sur le plancher en proie à une violente crise nerveuse. On la transporta sur son lit; pendant quelque temps on put craindre des complications. Elle s'est assez promptement rétablie.

Sainte-Marie-aux-Mines, 25 juin. — M. Ferdinand Blech, frère de M. Charles Blech, qui vient d'être jugé et condamné par la cour suprême de Leipzig, vient de donner sa démission comme conseiller municipal et commandant du corps des pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.

Alger, 25 juin. — Les administrateurs des communes mixtes de la Kabylie ont été mandés par le gouverneur général de l'Algérie, afin de fournir les renseignements les plus complets au sujet des réclamations formulées par les Kabyles contre l'assiette, le taux et le mode de perception de l'impôt de capitation. D'un autre côté, le gouverneur général, désireux de faire la lumière sur cette question, a appelé auprès de lui, pour connaître leur sentiment, les personnes qui ont le plus de compétence en matière d'administration indigène.

Constantine, 25 juin. — Les travaux entrepris à Constantine pour le dérasement de la montagne du Coudiat mettent à jour de nombreuses richesses archéologiques appartenant à l'époque de l'occupation romaine et surtout à la période chrétienne.

Toutes ces trouvailles vont être réunies dans un musée spécial que la municipalité de Constantine organise en ce moment.

Bordeaux, 25 juin. — Un hangar en construction s'est écroulé hier. L'entrepreneur a été tué et un ouvrier grièvement blessé.

Paris, 25 juin. — M. le comte de Miramon, capitaine-instructeur au 11^e chasseurs, à Saint-Germain, a été tué hier d'une chute de cheval.

Paris, 25 juin. — M. Roques, directeur du Courrier français, blessé récemment en duel, a été ramené hier à Paris. Sa guérison est certaine.

Voir nos dernières Dépêches A LA 3^e PAGE

UN AVOCAT BERLINOIS

On sait que l'un des accusés de Leipzig, M. Blech, riche manufacturier de Sainte-Marie-aux-Mines, avait choisi pour défenseur M. Munkel, un des avocats les plus renommés du barreau de Berlin. Le trait suivant fera connaître la générosité et la probité de ce personnage:

Avant de consentir à plaider la cause de M. Blech, M. Munkel formula des conditions et réclama des honoraires payables « d'avance » et qui ne s'élevaient pas à moins de 6,000 marks.

« Va pour 6,000 marks, dit M. Blech, bien que le taux de l'éloquence germanique soit passablement élevé ».

Les débats s'ouvrent.

Mercredi dernier, M. Munkel va rendre visite à son client.

« J'ai, lui dit-il, de très grosses affaires à Berlin, mon séjour prolongé à Leipzig me cause un préjudice notable: il faut que je vous quitte dès ce soir (il ne devait plaider que le lendemain), à moins que vous ne consentiez à m'allouer une indemnité supplémentaire de cinq mille autres marks ».

Supplémentaire est exquis, et que dites-vous de cet avocat qui met ainsi le couteau sur la gorge de son client?

Pour le coup, M. Blech jugea que les prétentions de maître Munkel étaient exorbitantes; il fit la sourde oreille.

Alors, notre avocat s'adoucit, marchanda, multiplia les protestations de dévouement et fit tant et si bien, en un mot, que M. Blech, excédé, lui donna deux mille marks.

Notez que la législation allemande prévoit l'établissement d'un tarif fixant les honoraires des avocats! Que serait-ce donc s'il n'y avait pas de tarif?

UNE PROTESTATION

Les électeurs républicains du canton de la Guerche (Oher) ont encore une fois compris quel poids devrait avoir leur protestation. Ils n'ont pas hésité à élire conseiller général le citoyen Baudin, bien qu'aux termes d'un décret impérial il fût privé de l'éligibilité pendant cinq ans, à la suite de la condamnation qui a été prononcée contre lui à propos de la grève de Vierzou.

Le gouvernement annulera probablement cette élection comme il l'a déjà fait une fois; il agira plus sagement en écoutant la protestation si ferme et si digne des électeurs républicains de la Guerche et en rapportant le décret impérial, dont on devrait avoir honte de se servir étant républicain.

LA POLICE DES MŒURS

Les agents des mœurs viennent encore de commettre une coupable méprise.

Une jeune femme, M^{lle} Juliette Legault, mariée et mère d'un enfant, habitant Versailles, était venue récemment à Paris voir sa sœur.

Sa sœur et elle avaient passé la soirée au théâtre.

Après le spectacle, M^{lle} Legault avait reconduit sa sœur jusqu'à son domicile, boulevard de Magenta.

Il était minuit.

La jeune femme pressait le pas; il fallait qu'elle ne manquât pas le dernier omnibus qui devait la conduire à la gare St-Lazare, où elle prendrait le train qui va à Versailles.

Tout à coup, elle entendit des cris perçants de femme retentir de divers côtés: c'était une chasse aux filles que faisaient les agents.

Au même instant, deux mains s'abattirent sur M^{lle} Legault, et elle se sentit secouée, traînée, emportée.

La malheureuse fut prise d'une frayeur terrible: elle s'évanouit.

III

Tous deux avaient fini, Jacques depuis quelques années déjà, il avait maintenant vingt-deux ans; il était à la tête de la ferme, et Buland l'aidait, comme il eût aidé son fils.

Laure avait dix-huit ans: c'était sa dernière année chez mademoiselle Holland.

Madame Prudet s'était montrée auprès de Laure empreinte, affectueuse et tendre, voulant la garder auprès d'elle la durée de l'hiver. Buland n'y fit pas d'objection. Il était entendu que

Les agents l'emmenèrent au poste de police et la jetèrent sur un banc en lui lançant quelques gaillardises.

L'évanouissement se prolongeant, les agents commencent à se regarder, étonnés, un peu effrayés.

L'un d'eux courut chercher un médecin. Celui-ci se pencha sur la femme, toujours évanouie, les dents serrées, les membres rigides et les yeux convulsés: il n'entendait pas le cœur battre.

Vite, à l'hôpital, dit-il en se redressant.

On courut chercher un fiacre.

La malheureuse, toujours dans le même état, y fut placée.

M^{lle} Legault fut admise d'urgence à l'hôpital Saint-Louis.

Elle avait été frappée de léthargie.

La malheureuse est restée dans cet état jusque dans la journée suivante.

On a pu alors apprendre son nom et prévenir sa famille, qui, ne la voyant pas revenir, était dans une inquiétude poignante et la recherchait févreusement depuis deux jours.

LYON ET LE RHONE

Préfecture du Rhône. — Ministère de l'Agriculture. — Ecole vétérinaire de Toulouse. — Un concours sera ouvert le lundi 17 octobre 1887 à l'Ecole vétérinaire de Toulouse pour la chaire d'anatomie descriptive, anatomie générale et extérieure des animaux domestiques, vacante à la dite école.

Les candidats devront adresser leur demande au ministère de l'Agriculture, vingt jours au moins avant la date ci-dessus fixée.

Le programme du concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture, (Direction de l'Agriculture, bureau des écoles et services vétérinaires) et dans les écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

La Fête du Commerce. — Nous apprenons que le comité d'organisation de la grande fête du commerce, qui sera donnée le 3 juillet au Parc de Bonneterre vient de s'entendre avec l'administration des Annales Lyonnaises pour la publication d'un programme officiel illustré, Lyon-Commerce, qui sera vendu au profit de l'œuvre.

Pour toute communication, s'adresser au siège de la société La Prévoyante, ou au bureau des Annales Lyonnaises, rue de la République, 63.

Voici le programme du Grand concert festif qui sera donné à la fête du commerce au parc de Bonneterre, le 3 juillet, cette partie musicale si choisie ajoutera à la fête un attrait artistique qui sera apprécié des amateurs d'excellente musique. La Fanfare Lyonnaise, dont le talent musical fait autorité, sous la direction de A. Luigini, se fera applaudir dans les morceaux suivants:

1. Allegro, L. Desailly; 2. Rêvede (mazurka), L. Desailly; 3. Fantaisie, caprice, de J. Luigini; 4. La Bavarde (polka pour piston), Sellenick.

L'excellente musique du 38^e de ligne, chef M. Vachon, jouera: 1^o Le Jeune Henri (ouverture), Métal; 2^o Lakmé (fantaisie), L. Desailly; 3^o Faust (grande fantaisie), Gonnod; 4^o Hérodiade (fantaisie), Massenet; 5^o Code et Codex (valse), A. Luigini.

L'Orchestre de la Ville, 60 musiciens, avec l'éminent talent des artistes qui le composent, se fera entendre dans: 1^o Le Carnaval de Venise (ouverture), A. Thomas; 2^o Les Huguenots (grande fantaisie), Meyerbeer; 3^o Danse persane, Guiraud; 4^o Grande fantaisie sur Patrie, Padualle.

Ces trois musiques se réuniront, pour former un ensemble de 200 musiciens, sous la direction de M. A. Luigini, et exécuteront la troisième marche aux flambeaux de Meyerbeer.

Les comités de Champagne et de fleurs seront tenus par M^{lle} Perrin, la gracieuse artiste du théâtre des Célestins, et M^{lle} Belliard, l'ex-pensionnaire sympathique et regrettée du même théâtre. Un marché aux fleurs sera tenu par un essaim de charmanes vendeuses.

La bataille de fleurs réserve aux spectateurs d'agréables surprises, et déjà, si nous n'avions promis la discrétion, nous pourrions citer les élégantes toilettes ou voitures qui s'y préparent et promettent des merveilles de goût et de fraîcheur. Les personnes désirant y prendre part peuvent encore se faire inscrire chez M. Maderni et au siège de la Prévoyante, 6, rue de l'Hôpital.

Grande fête de Bienfaisance à la Villa des Fleurs. Le dimanche 26 juin, à 2 heures, donnée par la Société d'Encouragement aux Ecoles laïques de Monplaisir, avec les concours de l'Union Gauloise, directeur M. Chignard, et de la Lyre de Monplaisir (fanfare).

PREMIÈRE PARTIE
Allegro militaire, par la Lyre de Monplaisir; Stances de Félicier, par M. Rendu; Faust (fantaisie pour violon) par M. Léon Chevalier; Le Roi de Lahore, par M. Bournique;

Laure reviendrait au printemps, s'installerait dans la maison de son père, aux Certines, et que, l'année suivante, ce mariage, qui s'était fait de lui-même, aurait lieu entre Jacques et elle.

M. Prudet était un agent de change riche et un spéculateur heureux. Il était en vue dans cette aristocratie bourgeoise lyonnaise très étroite, très jalouse et très fermée, à laquelle n'appartenaient pas la vieille noblesse de noms du quartier Bellecour et de la rue Vaubecour, mais qui comprenait tout le monde de la Bourse, les grandes maisons de soie du quartier des Terreaux et les riches usiniers des bords des deux rivières.

M. Prudet s'était fait construire sur les terrains de l'avenue de Noailles un hôtel spacieux et large, dans lequel il avait entassé, sans distinction, tout ce qui pouvait le plus tirer l'œil.

Cet hôtel, s'il n'indiquait pas un goût délicat et sûr chez son propriétaire, indiquait clairement qu'il était riche, et c'est là le principal souci de la bourgeoisie lyonnaise.

Laure s'installa dans une chambre dont les fenêtres s'ouvraient vers le coteau de la Croix-Rousse et d'où elle voyait les quais du Rhône, chambre claire et gaie, capitonnée en bleu avec une tapisserie pâle au plafond, où l'on croyait entrevoir, comme dans une gaze légère, des bouts de nuage ou des bouts d'ailes d'ange au-dessus de la couche basse et simple enveloppée de dentelles, chambre très confortable, avec les erreurs d'une prétention sans intelligence du goût.

Laure était heureuse de vivre quelque temps avec sa cousine; les jours

des Forbans, par l'Union Gauloise; Monologue, par M. Fort; Les Dragons de Villars (duo), par M. Montupet et M. Rendu; Fantaisie, par la Lyre de Monplaisir.

DEUXIÈME PARTIE
La Reine Berthe (fantaisie), par la Lyre de Monplaisir; Carmen, par M. Montupet; Les Echos (solo de hautbois), par M. Tolor; Monologue, par M. Fort; Le Trouvère (trio), par M. Dailly, MM. Bournique et Rendu; Sérénade, par l'Union Gauloise; Ave Maria, par M. Dailly, avec accompagnement de piano, orgue, violon, hautbois; En revenant de la Revue (polka), par la Lyre de Monplaisir.

Le piano sera tenu par M. Paque et M. L. L.

Prix d'entrée: 1 franc.

Casino de Vaise. — Dimanche 26 juin, à 3 heures précises, concert-spectacle populaire, avec les concours de M. Jourdan-Savigny, M. Gerbert, M^{lle} Allibi, M^{lle} Bourgaud et M. Giry, élèves du conservatoire, âgés de 12 ans; MM. Campmas, Anastay, Curtet, Perron; la fanfare d'Ecilly et le chœur des chapeliers.

PROGRAMME. — Première partie: 1. Rose de Péronne, valse, par la fanfare d'Ecilly; 2. Romance de Pétrarque, chantée par M. Anastay; 3. Hamlet, duo, 1^{er} acte, par M. Allibi et M. Campmas; 4. Quand même! monologue, dit par M. Gerbert; 5. Jour de printemps, romance, 1^{re} audition, chantée par M. Curtet; 6. La Juive, 4^e acte, Éléazar, M. Anastay; De Brogny, M. Perron; 7. Les Marguerites, chœur, Saintis, par la chorale des chapeliers.

Deuxième partie. — 1. Le Lac des Fées, ouverture, Aubert, par la fanfare d'Ecilly; 2. Symphonie concertante, pour deux violons, par M. Bourgaud et M. Giry; Histoire Joolie, monologue, dit par M. Gerbert; 4. Salut à l'Helvétie, par la chorale des chapeliers.

Le Maître de Chapelle, opéra-comique. Le piano sera tenu par M. Bingelli.

Prix des places: Réservées, 2 fr.; premières, 1 fr.; secondes, 50 cent.

Un grand bal suivra le concert.

Grande Fête de Bienfaisance au parc de la Tête-d'Or. — Dans le programme élaboré par le Comité d'organisation de la grande fête de bienfaisance qui aura lieu au parc de la Tête-d'Or, le dimanche 10 juillet, figurent de grandes courses à ânes. Tous les amateurs de ce genre de sport pourront y prendre part.

Ces courses seront divisées comme suit: 1^{re} COURSE. — Gros ânes. — Distance: 500 mètres: 1^{er} prix. — 15 francs. 2^e — 10 — 3^e — Une m. commémorative.

2^e COURSE AU GALOP. — Petits ânes d'Afrique, pour jeunes gens ne pesant pas 50 kil. — Distance: 500 mètres. 1^{er} prix. — 5 fr. et une écharpe d'honneur. 2^e — 3 fr. et une méd. commémorative.

3^e COURSE. — Sans distinction de poids et de force. — Tous les ânes inscrits pourront courir. 1^{er} prix. — Un panier de champagne. 2^e — Un panier de liquors. 3^e — Un panier de vins fins. 4^e — Un tabac. 5^e — Une méd. commémorative.

Distance: 1,000 mètres.

4^e COURSE. — Grand prix. — Course de vitesse. 1^{er} prix. — 35 fr. et une médaille. 2^e — 25 bouteilles de bière et une médaille.

Distance: 1,000 mètres.

5^e COURSE. — Course d'obstacles et de survies. Divers prix. Les amateurs pourront se faire inscrire jusqu'au 6 juillet, à M. Vermorel, avenue de Saxe, 88.

Un grand festival musical auquel sont conviées toutes les sociétés de la région est en voie d'organisation

seurs; plus de 3,000 de ces intéressants passagers seront lâchés par les soins de cette Société, la plus ancienne de Lyon.

Société philanthropique des Hauts-Alpins habitant Lyon. — La Société informe les compatriotes qu'il a été décidé qu'au 1^{er} juillet prochain serait organisée la liste des membres fondateurs; en conséquence, elle invite tous les Hauts-Alpins qui voudraient adhérer aux statuts, à une réunion générale qui aura lieu dimanche 25 juin, 25, rue Tupin, chez M. Peysson, au 1^{er}, entrée par le café.

ORDRE DU JOUR :
Rapport sur la constitution de la Société;
Exposition de la situation financière;
Réception de nouveaux adhérents.

Acte de brutalité. — On nous assure qu'une action judiciaire va être intentée à un chef de cuisine d'un des restaurants de la place des Célestins qui, il y a trois jours s'est livré sur un chien à un acte de brutalité révoltante.

Ce pauvre animal errait, comme presque tous ses congénères alléchés par l'odeur appétissante des cuisines. C'est dans une de celles du susdit restaurant qu'il reçut un violent coup de couteau dans les flancs qui l'étendit presque mort.

L'auteur de cette odieuse brutalité aurait d'abord été arrêté, puis relâché pour comparaître en police correctionnelle.

Nos nouveaux ponts. — C'est dans trois mois environ que commenceront les travaux du pont Morand et du pont Lafayette.

Ils auront, tous les deux, 20 mètres de largeur, et comme on sait, seront construits en fer. Ce sont les usines du Creusot qui fourniront les pièces principales.

Quant à la partie artistique, nous ne savons guère ce qu'il en sera, cependant, nous croyons qu'on daignera ne pas la laisser complètement de côté.

Ainsi, il paraît qu'on sortira du vestibule de l'hôtel de ville, où elles sont reléguées, les statues en bronze du Rhône et de la Saône pour les placer, à chacune des extrémités du pont Lafayette. Une lionne et un lion monumentaux orneront également ce pont.

Les statues du Rhône et de la Saône figuraient autrefois, à Bellecour, au bas du piédestal du *Chêne de bronze*; elles sont allées, on ne l'ignore pas, la Saône à Nicolas Coustou, le Rhône, à son frère Guillaume; elles ont toutes deux 3 m. 26 de proportion.

Cheval emballé. — Un azean s'est abattu hier, vers dix heures du matin, sur la place des Cordeliers, et par une brusque secousse la voiture à laquelle il était attelé a défoncé le kiosque de journaux situé sur ladite place.

Les dégâts sont purement matériels.

Explosion de gaz. — Hier, vers dix heures du soir, une explosion s'est produite dans la lanterne qui est adossée en face du numéro 72, cours Vitton.

C'est grâce au dévouement d'un enfant de dix ans que tout danger fut écarté. Ce brave petit gosse grimpa au candélabre et, à l'aide d'un lingon mouillé, éteignit les flammes qui devenaient menaçantes.

Cette bonne voisine. — C'est encore à cette mère protectrice que les habitants des Brotteaux adressent leurs plaintes légitimes.

Hier, une excavation de 40 mètres de largeur sur un mètre de profondeur, s'est produite sur le trottoir de la place Morand, en face du n° 1.

Dame voisine a aussitôt dépêché ses casquettes galonnées, ce qui n'a pas comblé le trou.

Andacieux voleur. — Frédéric Germain, un brave terrassier qui travaillait hier sur le cours Vitton a été désagréablement surpris de ne plus retrouver le gilet qu'il avait déposé près de lui et qui lui était enlevé par un andacieux malfaisant, au collet duquel on a pu mettre la main. Dans ledit gilet se trouvait une montre que ce pauvre terrassier festine à 65 fr.

Enlèvement d'enfant. — La police a eu hier la main heureuse. Une fois n'est pas coutume.

Une embeuse d'enfants, vieille mégère de cinquante-six ans, nommée Solovini, a été arrêtée au moment où elle tentait d'enlever un enfant d'une dizaine d'années qui jouait avec quelques-uns de ses camarades.

Vivre à bon marché. — C'est le système qui voulait employer hier deux vigneurs Jean N. manœuvre, chemin de la Colombe, et Jean-Auguste P., cordonnier, rue du Champ-Fleur, qui ont voulu fêter ensemble le baptême du citoyen Jésus-Christ. A cet effet ils ont fait un dîner dans le restaurant de M. L., rue de Créqui, 226, mais au moment de solder leur modeste addition, nos deux Jean refusèrent net.

Menacés d'aller au bloc, ils se décidèrent enfin à payer l'écot. Tout est bien qui finit bien.

La Montagne accouchant d'une souris. — Hier, on ne parlait que d'un grand drame émouvant qui avait pour théâtre le quartier de la Guillotière.

Voici ce que nous rapportent nos reporters: A l'angle des rues Servient et Moncey, une querelle s'étant engagée entre femme et cocher au comptoir Job, on en vint subitement aux coups.

Un grand renfort de gardiens de la paix à pied et à cheval arrivèrent assistés, et révoquèrent au poing les combattants à leur domicile les auteurs de cette bagarre qui avaient mis tout le quartier en révolution, ce sont les nommés Valon et Malour.

En somme, une simple bataille entre cochers qui n'a laissé d'autres victimes que celles qui sont actuellement bien portantes, à la Permanence.

Une virago. — A la suite d'une querelle d'intérêts, une virago de la rue Moncey, 68, s'est précipitée, armée d'une clé, sur sa voisine M^{me}, qui tient un petit restaurant au n° 65 de la même rue et lui a fait de nombreuses blessures à la tête.

Le docteur Chauvin a été appelé à donner ses soins à la victime de cette furie.

Rectification. — On nous prie de rectifier un nom qui s'est glissé par erreur dans notre fait divers d'hier, intitulé: Dangereux variétés.

C'est le nommé Girardin, dit notre correspondant, fils d'un gardien de la paix des Charpenneux, qui a frappé la personne qui voulait faire cesser cette dangereuse gaminerie; c'est donc par erreur que nous avons cité le nommé Griver; notre correspondant ajoute:

«Le nommé Griver, qui sort du pénitencier d'Orléans, ainsi que le nommé Cotilla, sujet Italien, et Lacrotte, demeurant aux Charpenneux, qui se sont intéressés à ce que nous l'emmenions au poste; la personne frappée a porté plainte à M. le procureur de la République en donnant les noms de ces individus pour que justice soit rendue

comme ils le méritent; car la mère du jeune homme Girardin est venue me trouver pour que l'affaire n'ait pas de suite et on cherche aussi à ce que la personne frappée ne donne pas de suite à sa plainte; mais sur les menaces qu'ils nous ont adressées en particulier, à tous ceux présents, je suis résolu aussi à poursuivre l'affaire.»

Rixe. — La rue de l'Épave a été hier le théâtre d'une rixe entre ivrognes qui a causé dans le quartier un rassemblement considérable.

Plusieurs pockards étaient attablés dans un établissement et refusaient de sortir même par la force de baïonnette.

Les agents furent prévenus et voulurent disperser les opiniâtres buveurs qui résistèrent.

Un des gardes fut, dans la bagarre, blessé à la figure, un autre fut traîné jusque sur le cours de la Liberté.

Un renfort de gardiens de la paix parvint à mettre fin à cet excès de batailles dont deux furent arrêtés et conduits au poste.

Disparition. — François Baer, âgé de douze ans a disparu du domicile de ses parents depuis vendredi dernier.

Ce jeune errant vient de disparaître pour la deuxième fois. Au mois d'avril dernier on signalait déjà sa disparition et ce petit vagabond était retrouvé dans le département de l'Aube.

Signalément: 1 m. 25, cheveux châtains, borge de l'oeil gauche, vêtu d'un complet en drap noir, chemise rayée bleue et rose.

Actes de probité. — M. Claude Gaillard, employé au télégraphe, demeurant grande rue de la Guillotière, 129, a déposé chez le commissaire du quartier une montre en argent trouvée par lui sur la voie publique.

Laurent Testa, marchand de journaux, rue du Mail, 33, a remis au commissariat de son quartier une reconnaissance du Mont-de-Piété qu'il venait de trouver rue Saint-Pierre.

Bateaux Parisiens. — Régates de Neuville (Dimanche 25 juin). — 1^{er} départ (pont Saint-Antoine) à 10 heures du matin (pont de Neuville) à six heures du soir. Prix unique: 50 centimes, ponton compris.

Le service de Collonges se fera aux heures habituelles.

Nota. — En cas de mauvais temps, les services n'auront pas lieu.

Ligne de Lyon à Trévoux. — A l'occasion des Régates lyonnaises qui ont lieu à Neuville-sur-Saône, le dimanche 23 juin courant, la compagnie des chemins de fer du Rhône a organisé plusieurs trains supplémentaires pour assurer le transport des voyageurs dans de bonnes conditions.

Départs de Lyon-Croix-Rousse: matin, 6 h. 30, 9 h. et 11 h.; soir, 1 h., 2 h. et 6 h.

Retour de Neuville pour Lyon: soir, 4 h. 54, 5 h. 55, 7 h. 10, 8 h. 24 et 9 h. 40.

Bal de bienfaisance des tailleurs d'habits. — Liste des numéros gagnants. — 31, 401, 71, 85, 65, 404, 383, 98, 346, 89, 76, 391, 56, 58, 37, 244, 338, 29, 49, 372, 407, 3, 159.

Réclamer les lots chez M. Granjean, rue Port-du-Temple, 25, au Comptoir.

Etablissement thermal de Charbonnières. — A partir du jeudi 23 juin, un train spécial partira de Lyon-Saint-Paul à 8 h. 10 du soir et retour de Charbonnières à minuit 30.

Musique du 72^e régiment d'infanterie. Programme du 26 juin. — 1^o Les Erinyes, fantaisie de Massenet. — 2^o Le Comte Ory (duo), Rossini. — 3^o Les Huguenots (Bénédiction des Poignards). — 4^o Robert le Diable (air), Meyerbeer. — 5^o Les Echos des Forêts, polka.

Place Bellecour, de 5 à 6 heures.

Soucieux-en-Jarret. — Fête scolaire. — Avant-hier, les amis de l'instruction ont manifesté leur satisfaction par une sympathique fête improvisée à l'arrivée des élèves ayant concouru pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Sous l'habile direction de nos dévoués instituteurs et institutrices, sept nouveaux diplômés sont venus grossir le nombre de ceux déjà obtenus. Depuis la création des écoles laïques dans notre commune nous comptons trente-six certificats d'études et deux instituteurs.

Voilà des preuves indéniables que l'enseignement dans les écoles sans Dieu, comme nos ennemis les nomment, est assez bien donné.

Malgré les scapulaires que les congréganistes peuvent donner à leurs élèves, malgré l'aura bête qu'ils peuvent leur faire mettre dans leurs énières et se frotter les doigts avec, comme cela se pratiquait encore cette année dans l'école de filles de la commune de X. (école tenue par les religieuses), malgré tout cela, ils n'osent pas leur faire affronter les examens; un seul certificat a été obtenu par eux en huit années.

Aussi, en sont-ils réduits, pour maintenir leur influence sur les gens, à faire du certificat d'études primaires ce que le renard du bon La Fontaine faisait des raisins qu'il ne pouvait pas atteindre.

ECHOS DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir, dimanche 26 juin 1887, à 8 heures 1/2, grand concert.

PROGRAMME

1. Ouv. de la M^{te} (Anber).
2. Sérénade hongroise (V. Joubert).
3. Marche nuptiale d'une poule (Lecocq).
4. Grande fantaisie sur Patrie, 2^e audition, (Paladilhe), arrangée par Miquel.

2^e PARTIE
1. Ouv. de Tout un Jour à Vienne (Suppé).
2. A. Valse lente. B. Pizzicati, de Sylvia, (De Libes).
3. Grande fantaisie sur le Trouvère (Verdi).
4. Boccace-Marsch (Suppé).

Un procès. — M. Dalbert, directeur des Célestins, informait le 21 juin son personnel que le théâtre serait fermé à partir du 24.

Au moment du règlement, il fit retirer à ses artistes leurs appointements de la dernière semaine du mois.

Ceux-ci, engagés régulièrement jusqu'au 30 juin, ont refusé de subir cette réduction et ont assigné leur directeur en paiement intégral de leur dernier mois.

M. Dalbert se base, paraît-il, sur un article des engagements qui lui donne le droit de mettre, à partir du 1^{er} juin, ses artistes en société.

A cela, ceux-ci répondent qu'ils auraient dû être avisés en temps utile de cette décision.

Nous ne manquons pas de tenir nos lecteurs au courant de la décision qui interviendra.

Théâtre des Célestins. — Quatre engagements seulement sont actuellement conclus pour la prochaine saison théâtrale au théâtre des Célestins: ce sont ceux de MM. Merle et Fray, de MM^{es} Berty et Billon.

Grand-Théâtre. On annonce que Lohengrin sera représenté cet hiver, au Grand-Théâtre. Patrie, de Paradilhe, et les Templiers, de Litolf, alterneront sur l'affiche avec l'opéra de Wagner.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 25 juin, dix heures du matin.

La température va en s'élevant peu à peu sur toute l'Europe; ce matin, à 7 h. la ligne isotherme de 15^e passait par Brest, Paris, Berlin et Varsovie, tandis que l'isotherme de 20^e passait par Rochefort, Lyon, Lvonne et Constantinople; en sorte que, sur la plus grande partie de l'Europe Centrale la température était comprise entre 15 et 20^e D'un autre côté, la pression qu'au-dessus élevée (764 mm.) est sensiblement uniforme sur tout le sud de la France, l'Espagne et l'Italie, conditions qui sont favorables au développement d'orages sur nos régions. Le temps va devenir orageux.

ENTERREMENT CIVIL

Les funérailles civiles du citoyen Georges BLOLEY, décédé à l'âge de 34 ans, auront lieu le dimanche 26 juin, à deux heures trois quarts du soir.

Le convoi partira de l'Hôpital général pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

DECES ET INHUMATIONS

Du 26 juin

1^{er} Arrondissement. — Ep. Guillard née Antoinette Charbon, 47 a., r. du Commerce, 42, f. 7; Ep. Finet née Philiberte Estragnat, 58 a., église Saint-Vincent, f. 9; Charles Ravet, 57 a., r. Pizay, 6, f. 5.

2^e Arrondissement. — Joseph Castellani, 23 a., Hôp. milit., f. 6 m.; Marthe Culine, 11 a., Charité, 8 s.; Jean Mouiroud, 4 a., Charité, f. 2; Claude-Jean-Michel, 47 a., Hôtel-Dieu, f. 4; Jean Guillemin, 54 a., Hôtel-Dieu, f. 6; Georges Biolay, 33 a., Hôtel-Dieu, f. 3; Jean Rivaud, 19 a., Hôtel-Dieu, f. 9; Elisa Mélon, 4 a., Charité, f. 5.

3^e Arrondissement. — Louis Goutte-Quet, 23 a., Saint-Jean-de-Dieu, f. 6 m.; Marie Catalani, 16 a., r. des Ombrages, 3, f. 8; Annette Charvasse, Vve Becan, 23 a., r. Parmentier, 29, f. 10; Joseph Comte, 6 a., r. Duguesclin, 43, f. 2; Eugène Brosse, 18 a., r. Pal-Bert, 150 (Gendarmerie), f. 4.

4^e Arrondissement. — Néant.

5^e Arrondissement. — Henri Lullien, 25 a., montée du Gourguillon, 10, f. 10.

6^e Arrondissement. — Mariette Jaboulay, 14 a., r. Garibaldi, 42, f. 2; Pierre Thoinet, 55 a., boulevard des Brotteaux, 66, 6 s.; Pierre Amoretti, 15 m., c. Lafayette, 67, f. 4; Louis Dumon, 3 m., r. Montbernard, 49, f. 10.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin.

Présidence de M. GAILLON

Après la lecture du procès-verbal d'une séance antérieure, M. le maire donne la parole à M. Marc Guyot, rapporteur de la commission de l'emprunt.

M. le rapporteur rappelle que l'administration a accepté une transaction; elle consent aujourd'hui à voir voter un emprunt de 10 millions et cette proposition a été renvoyée à l'administration qui a examiné s'il ne fallait pas revenir sur le classement des travaux comme cela a été de mandé dans l'avant-dernière séance.

Elle ne le croit pas; quant à présent, elle ne voit comme indispensables que les travaux suivants: réfection des ponts; création d'écoles professionnelles; établissement d'une bourse du travail.

M. Combet défend son amendement présenté dans la dernière séance. Il démontre surtout la nécessité d'assainir la ville. En somme, il croit qu'un emprunt de 10 millions permettra de faire les travaux, non pas utiles, mais indispensables.

M. Monvert demande la raison qui a décidé M. Quivogne à retirer son amendement déposé dans la dernière séance.

«Nous savons nous que cette raison repose sur ce que cet amendement est conforme à celui déposé par M. Combet, auquel M. Quivogne se rallie.

M. le maire réédite son discours de la Croix-Rousse que plusieurs fois déjà il a répété au Conseil. Il maintient la nécessité de faire les travaux et croit possible et nécessaire un emprunt dont l'excédent budgétaire peut couvrir de rente.

M. Quivogne: «Que pense M. le Maire de la quotité de l'emprunt?»

M. le Maire sur cette question se pique au vif et demande à l'interpellateur de se prononcer clairement. Il tient, dit-il, à ce qu'on ne lui fasse pas dire ce qu'il n'a pas dit.

M. Quivogne, avec son langage toujours imagé, dit que le conseil tout entier semblait heureux de voir qu'un accord était intervenu entre tous les membres de cette assemblée, mais il déplore de voir l'administration transiger aussi facilement avec ses idées d'emprunt; il accuse le maire d'être revenu sur le chiffre de cinq à dix millions auxquels il avait semblé s'être arrêté tout d'abord.

Il démontre que les ponts sont loin d'être payés comme on a semblé le faire croire et notamment pour celui du Midi. L'honorable conseiller de Perrache dit que l'emprunt est fictif, il ne veut pas croire que l'emprunt soit autre chose qu'une combinaison maigre et mesquine.

La où nous cessons de comprendre, c'est quand M. Quivogne combat l'emprunt de dix millions, alors qu'il en était partisan à la dernière séance; il veut faire grand, l'élu du 2^e arrondissement, car il demande un emprunt de 50 millions, pour rabattre ensuite ses prétentions au chiffre de dix millions, c'est à n'y plus rien comprendre, il dit être partisan de l'exécution des travaux indispensables, et il désire que le conseil actuel termine son mandat par un emprunt qui honore le conseil.

Enfin chacun y va de son petit discours, c'est un tournoi d'éloquence à l'aide duquel chacun cherche à démontrer que l'emprunt est bien un emprunt électoral.

M. le Maire dit que l'on s'est un peu trop préoccupé des considérations de clocher, l'Administration déclare qu'elle est disposée à marcher de l'avant, le Maire se défend de la nonchalance dont on l'a accusée à tort. L'Administration affirme qu'elle fera exécuter tous les travaux urgents, indispensables.

M. Thevenet prend la parole pour expliquer que le chiffre de vingt millions lui paraissait effrayant à l'époque où il fut proposé pour la première fois, il dit vouloir décharger la responsabilité des représentants de la démocratie socialiste, et il démontre combien avait raison le petit groupe de l'opposition quand il se cabrait contre l'emprunt demandé à cette époque et pendant

un bon quart d'heure, le représentant du V^e arrondissement se fait écouter avec une religieuse attention en démontrant combien est utile le besoin d'un emprunt.

M. Dupuis discute sur le droit qu'a le Conseil de faire quelque chose. Au commandement de son mandat on lui a dit: «Vous ne connaissez pas encore les questions administratives.»

Aujourd'hui, on nous affirme: «Votre mandat va échoir et vous ne pouvez ni ne devez engager vos successeurs.»

Il déclare qu'il a reçu des ordres de ses électeurs et avant de partir, il veut défendre le programme sur lequel il a été élu.

M. Deschamps a la parole pour dire qu'il n'est partisan d'aucun emprunt, il dit s'être rallié à celui de cinq millions, espérant que ce modeste emprunt procurera des ressources aux travailleurs par l'exécution des travaux qu'il a demandés à la dernière séance.

M. Marc Guyot revient à la charge pour la défense de son rapport et la crochelle tourne pendant longtemps, trop longtemps même.

M. Lavigne qui a déjà eu l'occasion de déployer son talent d'avocat, revient à la rescousse.

Le maire fait voter sur les différentes propositions présentées par nos édiles.

Celle de M. Combet demandant un emprunt de dix millions est mise aux voix; elle donne le résultat suivant. Contre, 21; pour, 13. On voté contre: MM. Coumes, Bedin, Collomb, Vaucher, Montvert, Bernard, St-Just, Robin, Bouvier, Despeignes, Dupont, Deschamps, Cohendy, Bataille, Damont-Pichat, Chevillard, Gramusset, Guyot, Hemmel, Bartholom, Bally, Courtois, Bizet, Arnaud, Troussier, Thevenet Louis, Girardin, Julia Fouchier et Thevenet A.; pour: Arnaud, Comte, Bonfleur, Dubois, Commissaire, Comber, Martinelli, Valensat, Debolo, Javot, Dupuis, Gaillon, Serin.

Les conclusions de la commission mises aux voix donnent pour résultat.

Pour 18 voix, contre 20; abstentions, 4. Donc il n'y a rien de résolu encore, et sur ce résultat négatif la séance est levée à 10 h. 40.

Le maire est visiblement attristé de se voir abandonné par ses plus fidèles mameches et, au moment de se retirer il déclare énergiquement qu'il est disposé à donner sa démission.

M. Guyot sourit et M. Robin jubile.

LES COURSES DE BOURGON

Nous avons publié, il y a quelque temps le programme des courses qui ont lieu demain dimanche, à Bourgon.

Voici les engagements pour la course plate, la course de haies, le steeple-chase, les deux courses au trot et le military qui seront courus à cette réunion:

Prix de la ville de Bourgon: Course plate au galop; gentlemen et jockeys, 600 francs. — Jupin II, Mandrin, Fracas, Régina II, Chevalier II, La Nouvelle II.

Prix du Conseil général: Course de haies; gentlemen et jockeys, 1,000 francs. — Lili, La Fontelaye, Clovis, Bague-au-Doigt, Fythias, Sirocco.

Prix de la Société des steeple-chase: Steeple-chase 4^e série, 2,600 fr. — Nabab, Lili, Sentinelle, La Corogne.

Prix de souscription: Trot attelé, 350 fr. — Bichette, A. M. Reveryrand; Ponette, à M. Muet; Fuschia et Ninon, à M. Milliat; Borda, à M. Genin; Lola, à M. Malleinérin; Laurentine, à M. Rostagnat.

Prix Auguste Genin: Trot attelé, 1,000 fr. — Célébre, à M. Durand; Sapeur, à M. Prat; Picard, à M. Carboneil; Georgelette, à M. Pons; Lambro, à M. Avet.

Steeple-chase, Military: Trois objets d'art d'une valeur de 300 fr. — Appui, à M. de Chabannes.

LA RÉGION

LOIRE

Roanne. — Etat-civil du 18 au 24 juin:

MARIAGES: 3

Du 18: Antoine Cordellière, 26 ans, employé au chemin de fer et Claudine-Félicie Gonachon, 19 ans.

Du 20: Jacques Charguerand, 45 ans, terrassier, et Françoise Jacquet, 53 ans, couturière.

Du 23: Claude Comte, 26 ans, employé de commerce, et Marie-Louise Brosseclard, 17 ans.

NAISSANCES: 11

Du 18: Claude Poyet, fils de Jean et de Catherine Moissonnier, tisseurs.

Du 19: Marie-Eugénie Lasseigne, fille d'Antoine, tailleur d'habits et de Jeanne Marie Subrin.

Du 20: Marguerite Poizat, fille de Joseph-Alexandre et de Marie Tréval, tisseurs. — François-Pierre Garenne, fils de Benoit, tisseur et de Marie Bouff, cannetense. — Trois enfants naturels.

Du 21: Marthe Guillon, fille de Noël-Paul-Faoul, propriétaire et de Marguerite Maillard.

Du 22: Julie-Marie-Antoine Menut, fille de Barthélémy et de Antoinette Muguet, propriétaires. — Un enfant naturel.

Du 23: Jeanne Perrin, fille de Paul et de Louise Girard, tisseurs.

DÉCÈS: 12

Du 18: Justine Besset, 72 ans, rentière veuve de Victor Montouquiol. — Claude-Marie Pelosse, 57 ans, ex-contre-maître de tissage, veuf de Bonne Goutille. — Georges Joseph Suzet, 30 ans, chauffeur au chemin de fer, célibataire. — Léon Davoudy, 13 jours.

Du 19: Jean-Louis Dury, un mois.

Du 20: Antoine Renon, 51 ans, tailleur de pierres, époux de Anne Jonard. — Marie Martin, 25 ans, épouse de Jean-Marie Colombat, tisseur.

Du 21: Pierrette Beaujeu, 72 ans, bobineuse, veuve de Pierre Jacquet. — Antoine Marie Buchet, 66 ans, tisseur, époux de Josephine Lapalu. — Un enfant présenté sans vie, né de Claude-Marie Givre et de Marie Fontet, bouchers.

Du 22: Berthe-Zélie Dussert, 2 jours.

Du 23: Marie Maillet, 81 ans, rentière, célibataire.

Dernières Dépêches

AB

SPECTACLES ET CONCERTS

Du 26 juin 1887

Théâtre-Bellecour (Salle Indienne). — Pendant sa saison d'été, tous les soirs, à 8 heures, grand concert varié.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino de Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs, spectacle-concert.

Folies-Bergères. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 26. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reichshoffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. — Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 25 juin 1887

WONDS D'ÉTAT FRANÇAIS	COMPAGNIE	D'ÉTAT
0/0 Franc. n.	81 25	Hong. 4 0/0 81. ...
Au porteur.	...	Coup. d'...
0/0 amortiss.	...	Russe 5 0/0 77 6.
Coupures.	...	Petites coup. 102 75
Petites coup.	84 50	Égypte 7 0/0. 377 50
1/2 0/0 83 n.	108 90	Credit Lyonn. 565 62
Au porteur.	...	Banque Ottom. 508 75
Coupures.	108 90	R. L. P. Aut. 467 50
Petites coup.	108 90	Autriche-Hong. 261
0/0 Italien.	...	Nord-Espagne. ...
Coupures.	99 80	Saragossa. ...
Petites coup.	99 80	Can. Suez T.P. ...
D.C. Ottom. a.d.	14 40	Canal interoc. 394 37
		Sec. fone. Lyon. ...

OBLIGATIONS	Cours de jour
Ville de Lyon. 98 25	Lombard 3 1/2. 299 ..
V. de Paris 65. ...	N. nouv. 295 50
V. de Paris 69. 413 ..	Saragossa. ... 353 50
V. de Paris 71. 400 25	Andalous 3 1/2. 338 ..
V. de Paris 75. 515 50	N. Espagne. ... 371 ..
V. de Paris 76. 516 ..	Portugaises. ... 343 25
Foncière 77. ...	Créd. m. E. ... 318 75
Foncière 79. ... 478 50	Andalous 3 1/2. 317 25
Foncière 83. ... 452 50	Est. Gal. L. 3 1/2. 317 25
Communaux 80. 476 ..	Etat de Serbie. 418 50
R. et L. 400. 602 ..	Terre-N. 6 1/2. ...
P. L. M. 395 25	Her-Bookum. ...
P. L. M. 1866. 391 ..	C. g. eaux 3. ... 389 ..
Midi nouv. ...	Emp. Hong. ... 312 ..
Est algér. 3 0/0. ...	Russe 4 1/2. ... 83 80
Dombes nouv. ...	Canal int. 5. ... 204 ..
Ch. du Rhône. 353 ..	Emp. Hong. ... 312 ..
Mostag. Tiar. ...	Comp. g. d. E. ... 316 ..
Ouest-Alger 4 1/2. ...	Om. trav. Lyon. ...
Autrich. hyp. ...	Transatlan. 5. ...
Pampel. obl. sp. 348 ..	

BOURSE DE PARIS

du 25 juin 1887

Précédente	VALEURS	Précédente	Précédente
Cotée		Cotée	Cotée
3 1/2 Français nom.	81 30	81 30	81 30
3 1/2 Français ex.	81 30	81 30	81 30
3 1/2 Amortissable.	84 50	84 50	84 50
1 1/2 1/2 Franc. 1883	108 90	108 90	108 90
5 1/2 Italien.	99 80	99 80	99 80
Espagne 4 1/2 ext.	67 3/4	67 3/4	67 3/4
Hongrois 4 1/2.	58 40	58 40	58 40
Portugais 3 1/2.	58 30	58 30	58 30
4 1/2 Turc.	58 30	58 30	58 30
Dettes d'Egypte uni.	378 75	378 75	378 75
Banque de France.	4110	4110	4110
Crédit Foncier.	1381 25	1381 25	1381 25
Crédit Lyonnais.	566 25	566 25	566 25
Crédit Ottoman.	467 50	467 50	467 50
Paris-Lyon-Médit.	393 75	393 75	393 75
Autrichiens.	460	460	460
Lombard.	175 1/2	175 1/2	175 1/2
Saragossa.	308 75	308 75	308 75
Nord-Espagne.	348 75	348 75	348 75
Méridion. (C. Ital.).	2022 50	2022 50	2022 50
Suez.	101 4 1/2	101 4 1/2	101 4 1/2
Consol. à Londres.	101 4 1/2	101 4 1/2	101 4 1/2

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 23 JUIN

NOIR	SOIE	FRANC	ITALIE	ESPAGNE	PORTUGAL	CHINE	JAPON	POIN
30 Oms.	5	2	11	2	2	1	3	2525
18 Tram.	3	2	3	1	2	6	4	1227
57 Ghes.	13	2	3	12	1	8	15	14278
3 Div.	2	2	2	2	2	2	2	2
3 Bomi.	2	2	2	2	2	2	2	2
3 Lain.	2	2	2	2	2	2	2	2
41	21	2	5	26	4	1	16	20 5 8030

BAILLOTS PESÉS

NOIR	SOIE	FRANC	ITALIE	ESPAGNE	PORTUGAL	CHINE	JAPON	POIN
30 Oms.	5	2	11	2	2	1	3	2525
18 Tram.	3	2	3	1	2	6	4	1227
57 Ghes.	13	2	3	12	1	8	15	14278
3 Div.	2	2	2	2	2	2	2	2
3 Bomi.	2	2	2	2	2	2	2	2
3 Lain.	2	2	2	2	2	2	2	2

CONDITION DES SOIES D'AUBERNAIS

BULLETIN DU 23 JUIN

NOIR	SOIE	FRANC	ITALIE	ESPAGNE	PORTUGAL	CHINE	JAPON	POIN
1 Oms.	1	2	2	2	2	2	2	102
3 Tram.	3	2	3	1	2	6	4	1221
70 Ghes.	13	2	3	12	1	8	15	13500
3 Div.	2	2	2	2	2	2	2	3723
74	1	2	2	2	2	2	2	131 38 3 3723

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 24 JUIN

NOIR	SOIE	FRANC	ITALIE	ESPAGNE	PORTUGAL	CHINE	JAPON	POIN
14 Oms.	6	2	2	1	2	4	1	1147
24 Tram.	20	2	2	1	2	1	2	1335
4 Ghes.	2	2	2	2	2	2	2	280
4 Div.	2	2	2	2	2	2	2	2
42.								3314

EN VENTE

L'ANNUAIRE GENERAL

DU COMMERCE DE LYON
ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE
POUR L'ANNÉE 1887

PRIX, RELIÉ : 12 FRANCS
Par la poste, 13 fr.

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER
14, Rue Comfont, Lyon

Et chez M. MERA, Libraire, rue de la République, 18
M. DELLEVAUX, papeter, rue de la Barre, 10

L'Annuaire général du Commerce de Lyon com-

prend :
1° La liste des habitants de Lyon classés par rues
numéros des maisons ;
2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre
alphabétique ;
3° La liste, par professions et ordre alphabétique, les
commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue ;
4° La partie administrative, contenant la liste com-
plète et méthodique de toutes les administrations, au-
torités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieuse ;
5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes
les communes du département du Rhône, avec les noms
du maire, des fonctionnaires et des principaux commu-
niqués ;
6° La liste des boulevards, places, rues, quais, le-
gendes alphabétique, avec l'indication des tenants et
aboutissants, des arrondissements et des cantons à
justice de paix dont ils dépendent ;
7° Un indice général de toutes les matières contenues
dans le volume ;
8° Un Plan de la ville de Lyon.

S'assurer que l'INDICATEUR demandé porte
bien au dos :

INDICATEUR FOURNIER
ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

VOR DUPRÉ

FABRIQUE D'ABAT-JOUR

ET DE STORES EN TISSUS BOIS

55, Cours Morand, 55, près la place Kléber
LYON

LIBRAIRIE DIZAIN ET RICHARD, 20, RUE SAINT-PIERRE

VIENT DE PARAÎTRE

L'AN 'ENNE PLACE DES CÉLESTINS

SON THEATRE, SES CAFES-CHANTIERS, SES RESTAURANTS ET ESTAMINET
Illustré d'une superbe gravure à l'eau-forte de M. DUMAS
représentant l'ancien théâtre des Célestins
Prix : 6 francs

M. JOURDAIN LYON, cours Gambetta, 18

ACCOCHEUSE TRAITEMENT SPÉCIAL

des Maladies des dames, dites Dérangements, Châta-
matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gê-
nements du ventre, Maux de reins, Digestions difficiles.
Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures.

Etude de M^e CAILLERON, avoué à Lyon, place des Terreaux,
n° 2, successeur de M^e ROMBAU

VENTE SUR LICITATION

D'UNE MAISON

Située à Lyon, rue des Prêtres, 24

ADJUDICATION AU SAMEDI 16 JUILLET 1887, A MIDI

Mise à prix : 25,000 fr.

N. B. — Pour les renseignements s'adresser à M^e CAILLE-
RON, avoué poursuivant à Lyon, place des Terreaux, 2, à
M^e MICOLIER, avoué à Lyon, rue de la Barre, 10, et pour
prendre communication du cahier des charges, au greffe du
tribunal civil de Lyon.

EN VENTE

LE VADE MECUM

DE

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie
des connaissances militaires pratiques nécessaires aux offi-
ciers d'infanterie. Absolument au courant des derniers
réglements, y compris les récentes instructions sur le combat,
il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter
tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

EN VENTE

LE VADE MECUM

DE

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie
des connaissances militaires pratiques nécessaires aux offi-
ciers d'infanterie. Absolument au courant des derniers
réglements, y compris les récentes instructions sur le combat,
il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter
tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

EN VENTE

LE VADE MECUM

DE

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie
des connaissances militaires pratiques nécessaires aux offi-
ciers d'infanterie. Absolument au courant des derniers
réglements, y compris les récentes instructions sur le combat,
il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter
tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

EN VENTE

LE VADE MECUM

DE

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie
des connaissances militaires pratiques nécessaires aux offi-
ciers d'infanterie. Absolument au courant des derniers
réglements, y compris les récentes instructions sur le combat,
il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter
tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

EN VENTE

LE VADE MECUM

DE

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie
des connaissances militaires pratiques nécessaires aux offi-
ciers d'infanterie. Absolument au courant des derniers
réglements, y compris les récentes instructions sur le combat,
il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter
tout autre livre pour les périodes d'instruction.

AGENCE V. FOURNIER

SUCCURSALE DE ST-ETIENNE, rue Ste-Catherine, 6, SUCCURSALE DE GRENOBLE, passage Taisseire

LYON - 14, Rue Comfont - LYON

Correspondant de l'Agence HAVAS et des premières Maisons de publicité de France et de l'Etranger

AFFICHAGE

A l'Echelle et à la Main dans Lyon et dans toute la France

EMPLACEMENTS EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉS A L'AGENCE

Et sur lesquels elle peut garantir la conservation des Affiches pendant un certain temps

Annonces dans tous les Journaux — Distribution d'Imprimés

MURS POUR ENSEIGNES PEINTES

AFFICHAGE : Dans les Tramways de Lyon et de Saint-Etienne, les Gares de chemins
de fer de l'Est et Ouest lyonnais

PUBLICITÉ : Dans les Annales de Lyon, de la Loire, de l'Isère, de l'Ain, le Bottin
genevois, l'Annuaire espagnol, les Petits Guides de Lyon et de Grenoble, etc.

DENTISTE

Jules BONNARIC

LYON, 6, rue Centrale

Cabinet de 9 heures à midi et
de 2 à 5 heures

Anesthésie par le protoxyde d'azote

M^e CLAUDIA

Sommeil infatigable sur ma-
ladies, événements de la vie, etc.
Moyen de réussir en tout.
Cartes, lignes de la main et
magnétisme. — Prix modérés.
Discretion. Rue Centrale, 4,
au 3^e. Correspondance.

EN VENTE

A L'AGENCE V. FOURNIER

14, Rue Comfont - LYON

LA LISTE OFFICIELLE

DE LA

LOTTERIE DES ARTS INDUSTRIELS

Tirage du 31 Mai

Prix : DIX Centimes

Par correspondance : 15 cent.

EN VENTE

A L'AGENCE V. FOURNIER

14, Rue Comfont - LYON

LA LISTE OFFICIELLE

DE LA

LOTTERIE DES ARTS INDUSTRIELS

Tirage du 31 Mai

Prix : DIX Centimes

Par correspondance : 15 cent.

EN VENTE